

Extension de l'espace public 19, rue Pergaud - Acquisition d'une bande de terrain à Mme LETONDOR

M. LE MAIRE, Rapporteur : Mme LETONDOR est propriétaire d'une bande de terrain d'environ 7 m de large et bordant un espace public dénommé Square Pergaud. Elle a proposé de vendre à la Ville cette bande de terrain d'une superficie de 328 m². Cette opération permettant d'améliorer l'organisation de cet espace et surtout son accès sur la rue Pergaud, des pourparlers ont été entrepris.

Un accord est intervenu avec Mme LETONDOR aux conditions suivantes :

- Acquisition du terrain (zone UD au POS) au prix de 200 F/m² soit une somme de 65 600 F.
- La Ville de Besançon réalisera à ses frais la clôture (environ 16 m) séparative entre l'espace public et le restant de la propriété de Mme LETONDOR et en assurera l'entretien.

La dépense de 65 600 F plus les frais d'acte sera imputée au chapitre 90.64.2111. 00501.30100

Conformément à la loi de finances 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser l'acquisition aux conditions définies ci-dessus,
- m'autoriser à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité.

Visa préfectoral du 3 juillet 1996.